



EDM/EL/123

Bruxelles, le 30 octobre 2009

AVIS AUX CERCLES N° 41

1. CORRECTIONS DE L'AVIS 39 point 3 c)

A partir du 1 novembre 2009 :

1. Saut en longueur benjamin(e)s :
 - a) La planche d'appel est réintégrée pour autant qu'elle soit à maximum 1 mètre du bord du bac de réception.
 - b) Si la planche se trouve à plus d'1 mètre du bord du bac, il faut tracer une ligne blanche de 5 cm de largeur au bord du bac : elle servira de substitut à la plasticine.
2. Faux départs :
 - a) partir de la catégorie cadet(te)s :
 1. A l'exception des épreuves multiples, plus aucun faux départ n'est toléré : le(s) responsable(s) sera/ront disqualifié(s) de suite.
 2. En épreuves multiples, il ne sera toléré qu'un seul faux départ par course.
 - b) pour les benjamin(e)s, pupilles et minimes rien ne change c-à-d :
 1. A l'exception des épreuves multiples, l'athlète sera disqualifié après le deuxième faux départ personnel.
 2. En épreuves multiples, l'athlète sera disqualifié après le troisième faux départ personnel.

2. COMMUNIQUE DE LA LBFA

a) IMPORTANT – changement de dates championnats LBFA

championnats LBFA TC - samedi 22/05/2010

championnats LBFA cadets/scolaires - samedi 29/05/2010

b) Attribution des Championnats outdoor 2010

Samedi 22/05/2010 - championnats LBFA TC : **RFCL**

Samedi 29/05/2010 - championnats LBFA cadets/scolaires : **HERV**

Mercredi 14/09/2010 - championnats LRBA 10000 m et 3000 steeple D. : **RFCL**

.../

c) Attribution des Intercercles 2010

Tableau intermédiaire en annexe.

Samedi 01/05/2010 : Intercercles cadets/scolaires - Garçons et Filles
Div 1 : CABW
Div 2 : CSF
Div 3a : CAF
Div 3b : RCAS

Samedi 15/05/2010 : Intercercles Dames
Div d'Honneur : DAMP
Elites : BBS
Div 1 : CSF
Div 2 : ATH
Div 3 : -

Dimanche 16/05/2010 : Intercercles hommes
Div d'Honneur : VAL
Elites : USTA
Div 1 : HERV
Div 2 : -
Div 3 : CAF

Dimanche 06/06/2010 : Intercercles Masters H et D -Toutes divisions : HF

NOUVEL APPEL A CANDIDATURE POUR LES DIVISIONS SUIVANTES :

DIV III dames et DIV II hommes

Les cercles désireux de se porter candidat pour l'une de ces divisions doivent rentrer leur candidature à la LBFA pour le lundi 23 novembre 2009 au plus tard.

d) communiqué de la Commission des infrastructures

- Approuvée par le Comité directeur en sa séance du 26.10.2009, la Commission des infrastructures signale l'**INTERDICTION** de lancer le **disque** sur le stade de Waremme.

- Il est rappelé aux clubs qu'ils doivent faire appel au représentant local de la Commission des infrastructures sportives (Commission des terrains) dès que des modifications (réparations, peinture, ...) ont été effectuées afin de pouvoir confirmer l'homologation de la piste.
